



**UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY**



**Revue du  
LTML**

**N° 17  
Décembre 2020**

**[www.ltml.univ-fhb.edu.ci](http://www.ltml.univ-fhb.edu.ci)**

*LEML*

*ISSN 1997-4256*

## Comité scientifique du LTML

### COORDONNATEUR :

- Pr SILUE S. Jacques, UFR LLC, *Univ F. Houphouët-Boigny.*

### Membres :

- Pr Laurent DANON-BOILEAU, Université Paris Descartes / EHESS (France)
- Pr KABORE Raphaël, Université Paris III (France)
- Pr Joan Lucy CONOLLY, Durban University of Technology (Afrique du Sud)
- Pr DJITE G. Paulin, University of Western Sydney (Australie)
- Pr ABOLOU Camille Roger, Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire)
- Pr Thomas BEARTH, Université de Zurich (Suisse)
- Pr Jeffrey HEATH, University of Michigan, Ann Arbor (USA)
- Pr Maarten MOUS, Leiden University (Pays-Bas)
- Pr KOUASSI Jérôme, Maître de Conférences, Département d'anglais, *Univ F. Houphouët-Boigny.*
- Pr ABO K. Justin, Maître de Conférences, *Directeur de ILENA, Univ F. Houphouët-Boigny.*
- Pr OBOU Louis (Département d'anglais, *Univ F. Houphouët-Boigny.*
- Pr Germain K. N'GUESSAN, Maître de Conférences, Département d'anglais, *Univ F. Houphouët-Boigny.*
- Dr BOGNY Joseph, Maître de Conférences, *Sciences du langage, Univ F. Houphouët-Boigny.*
- Dr DAHIGO Guézé Habraham, Maître de Conférences, Département d'anglais, Université Alassane Ouattara, Bouaké.)

### Membres d'honneur :

- Prof PRAH Kwaa Kwesi, The Center for Advanced Studies of African Society (CASAS), Ville du Cap, Afrique du Sud
- Pr KOUADIO N'Guessan Jérémie K, (*Sciences du langage, Université F. Houphouët-Boigny.*

- Pr MITI Lazarus, The Center for Advanced Studies of African Society (CASAS), Ville du Cap, Afrique du Sud
- Pr HOUNKPATIN B. Christophe CAPO, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
- Pr Mamadou KANDJI, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)

## Comité de lecture

Pr KOUASSI Jérôme, *Université F. Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody*  
 Pr SILUE S. Jacques, *Université F. Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody*  
 Pr KOUAME Abo Justin, *Université F. Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody*  
 Pr DAHIGO Guézé Habraham, *Université Alassane Ouattara de Bouaké*  
 Dr SILUE Léfara, *Université F. Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody*  
 Dr AKROBOU Ézéchiél, *Université F. Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody*  
 Dr BOGNY Y. Joseph, *Université F. Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody*  
 Dr KRAH A. K. Enoc, *Université F. Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody*  
 Dr KALLET Vahoua, *Université F. Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody*  
 Dr ADOPO Achi Aimé, *École Normale Supérieure (ENS) d'Abidjan*  
 Dr KPLI YAO Kouadio JF, *Université F. Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody*  
 Dr TOH Zorobi Philippe, *Université Alassane Ouattara de Bouaké*  
 Dr SEKONGO Gossouhon, *Université Alassane Ouattara de Bouaké*  
 Dr SILUE N. Djibril, *Université F. Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody*  
 Dr IRIE BI Benjamin, *Université Alassane Ouattara de Bouaké*  
 Dr KOUASSI K Raoul, *Université F. Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody*  
 Dr YOBOUE Kouadio Michel AGBA, *École Normale Supérieure (ENS) d'Abidjan*

## Comité de rédaction :

Dr SILUÉ Djibril, *Université F. Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody*  
 Dr ADOPO Achi Aimé, *École Normale Supérieure (ENS) d'Abidjan*  
 Dr IRIE BI Benjamin, *Université Alassane Ouattara de Bouaké*

## Présentation de la Revue LTML

La Revue du LTML est l'organe de diffusion du résultat des travaux réalisés dans le cadre des activités du LTML. La revue se fixe pour objectif de faire la promotion académique des enseignants-chercheurs et de soutenir et former faire acquérir de l'expérience aux doctorants en linguistique.

Les travaux du LTML sont de plusieurs ordres : il peut s'agir de communications présentées lors des colloques ordinaires du LTML puis retravaillées sous forme d'articles ; les articles provenant d'une telle activité sont publiés sous la forme de parution thématique. Il peut également s'agir d'articles « libres », soumis pour publication au Comité scientifique du LTML ; ce type de parution constitue des numéros à varia.

Le présent N° 17 de la Revue LTML est la compilation de productions provenant de deux sources : une bonne partie des articles provient du lot de communications reçues par le Comité scientifique du Colloque de novembre 2019. Ces communications éditées en articles ont été, comme les textes issus des productions à thématiques ouvertes, instruites par le Comité de lecture. Le tout est « un mélange » pluridisciplinaire avec des travaux en linguistique pure, en didactique des langues et en littérature.

**Le Directeur de Publication**

**Pr SILUE S. Jacques**

## Le contenu de la Revue n° 17 du LTML

Le présent numéro comporte dix (10) articles qui couvrent, comme indiqué, des thématiques fort variées.

**Kpli Yao Kouadio J-F et Gogbeu**, ouvrent la série avec l'étude des « Valeurs systémiques différentielles de "*sometimes*" et "*occasionally* » dans la pure tradition méta-opérationnelle. Les auteurs montrent que l'apparente proximité sémantique de ces deux opérateurs égare souvent certains chercheurs et pédagogues et les amène à présenter les opérateurs à l'étude comme interchangeables, ce qui n'est pas le cas

Quant à **Amenan M. N'Guessan Adou**, elle nous ramène sur la question de l'acquisition de la langue maternelle. Selon la chercheuse, l'exposition linguistique précoce représente un atout pour l'enfant dans le processus d'acquisition du langage. Celle-ci accélère le modelage linguistique par le biais des aspects formels de la langue comme la phonologie, la morphologie, la syntaxe et les tons, etc. Le travail se focalise plus spécifiquement sur le cas des enfants baoulés âgés de 6 mois à 7 ans.

**Aminata Sessouma**, nous présente le système éducatif burkinabé et sa gestion dans un contexte multilingue et pluriculturel. Sur la base d'enquêtes conduites auprès des acteurs principaux du système scolaire (enseignants, encadreurs et parents d'élèves, l'auteure rappelle que les langues maternelles influent sur les résultats scolaires et fait des suggestions à même d'optimiser le recours aux langues maternelles.

**Kpli Yao Kouadio J-F** revient cette fois avec **Kondro Kouakou Yannick** sur le fonctionnement d'un autre micro-système de la langue anglaise « *that is* » et « *that is to say* ». Ce sont également des opérateurs que les raccourcis théoriques finissent par poser comme identiques. Pourtant, à l'aide des outils d'analyse « chirurgicales » qu'offre la grammaire méta-opérationnelle de H. Adamczewski les deux chercheurs parviennent à montrer comment ces deux suites codent différents types de fonctionnement qui relèvent du statut posé et du statut repris.

**Silué N. Djibril** remet au goût du jour la question de l'aménagement linguistique, une thématique qui peut sembler récente alors que les réflexions sur la gestion sociopolitique des langues est une question séculaire, en tout cas en ce qui concerne la langue anglaise. L'auteur suggère que les anciennes colonies africaines s'inspirent de l'expérience de l'Angleterre pour asseoir des politiques linguistiques solides.

**Bony Yao Charles** nous ramène dans un paradigme complètement différent à travers une réflexion à la fois linguistique et littéraire sur l'ordre des mots dans le texte littéraire. Selon lui, dans les langues où cet ordre n'est pas rigide, les écrivains se voient offrir de nombreuses possibilités énonciatives surtout en ce qui concerne l'organisation générale de l'information, de la phrase au discours. Dans les créations littéraires, la manipulation ou l'agencement des mots permet

l'inversion syntaxique à l'aide des constructions participiales, comme on peut en noter la récurrence chez Aimé Césaire dans *Cahier d'un retour au pays natal*.

**Koné Kiyofon Antoine** ouvre un paradigme nouveau avec son étude exploitant la théorie grammaticale conceptuelle. Selon cette approche, les structures conceptuelles ne sont pas déterminées par des structures et règles de syntaxiques. Partageant le point de vue de W. Croft et de A. Cruse (2004), l'auteur estime que l'appréhension des faits linguistiques est principalement d'essence conceptuelle. L'auteur soutient ses thèses à partir de l'analyse des morphèmes -s et du - $\emptyset$  du système nominal de l'anglais et morphème de la classe des noms -m en Tagbana

Avec « La transversalidad del personaje Preciosa : de *La gitanilla* de Miguel de Cervantes a *Preciosa y el aire* de Federico García Lorca », **Ehou Sicko Martinien** nous transporte dans la littérature espagnole du XVIème siècle. Il rappelle d'abord qu'à chaque époque correspond une réalité sociale déterminée et propose ensuite une étude comparative des relations antagoniques entre un personnage dédoublé dans les deux œuvres - *La gitanilla* de Miguel De Cervantes Saavedra et *Preciosa y el aire* de Federico García Lorca.

**Koua Kouamenan Ernest**, dans le cadre de la pédagogie des langues, une « Analyse des interactions verbales enseignants/stagiaires lors des cours de français dans l'enseignement professionnel ivoirien ». On retient que les variétés locales du français comme le nouchi sont bien présentes dans l'expression orale des stagiaires, langage jugé peu académique qui réapparaît dans les messages pédagogiques de ces stagiaires dans la salle de classe, en présence des apprenants.

Dans leur article, **Krouwa Stéphanie Tanoa** et **Kouakou N'guessan Gwladys** proposent une approche typologique du Progressif dans les langues Kwa à travers une « étude transversale » en Baoulé, Mɔ̀ɖ̀ukr̀ù, Akyé, Ewegbé et Bèrè. En inscrivant cette étude dans le Programme Minimaliste, elles analysent les différentes constructions du Progressif et proposent une structure sous-jacente, minimale susceptible d'en rendre compte. Elles concluent ainsi que les variations du Progressif observables dans les langues Kwa dérivent de la structure SOV.

Enfin, **Adama Bamba** envisage étudier les six types de variation langagière dans *Their Eyes were watching God* par Z. Hurston (1937) et *Of Mice and Men* par J. Steinbeck (1937). Partant du principe que la langue est une représentation de la réalité, il s'interroge sur le degré d'iconicité entre la variation linguistique observable dans la réalité et celle observée dans ces œuvres de fiction. A cet effet, il s'inscrit dans le cadre de la théorie variationniste sous-tendue par des principes sociolinguistiques articulés autour des termes pouvoir/ solidarité et politesse.



# SOMMAIRE

<i>Comité scientifique du LTML.....</i>	2
<i>Le comité de lecture.....</i>	4
<i>Le Comité de rédaction.....</i>	4
<i>Présentation de la Revue LTML.....</i>	5
<i>Le contenu de la Revue n° 17 du LTML.....</i>	6
<i>Analyse des valeurs systémiques différentielles de “sometimes” et “occasionally” en anglais contemporain .....</i>	10
<i>KPLI Y.K. Jean-François &amp; GOGBEU Francis</i>	
<i>Processus d’acquisition du langage dans une langue à tons : cas du baoulé.....</i>	27
<i>Amenan Martiale N’GUESSAN épouse ADOU</i>	
<i>Problématique de l’enseignement/apprentissage des langues nationales dans le système éducatif.....</i>	43
<i>Aminata SESSOUMA</i>	
<i>Valeurs systémiques différentielles de « that is » et « that is to say » : étude contrastive et problèmes de traduction anglais-français.....</i>	55
<i>KPLI Y.K. Jean-François &amp; KONDRO Kouakou Yannick</i>	
<i>From the coloniser’s language to national language: the English experience.....</i>	75
<i>SILUÉ Nanourgo Djibril</i>	
<i>L’inversion dans les constructions participiales : Fonctionnement et valeur à travers Cahier d’un retour au pays natal d’Aimé Césaire.....</i>	94
<i>BONY Yao Charles</i>	
<i>Grammatical morphemes, conceptual structures and semantic representation.....</i>	108
<i>KONÉ Kiyofon Antoine</i>	
<i>La transversalidad del personaje Preciosa: de La gitanilla de Miguel de Cervantes a Preciosa y el aire de Federico García Lorca.....</i>	121
<i>Ehou Sicko Martinien</i>	

<i>Analyse des interactions verbales enseignants/stagiaires lors des cours de français dans l'enseignement professionnel ivoirien.....</i>	134
<i>KOUA Kouamenan Ernest</i>	
<i>Le progressif dans les langues Kwa : une étude transversale.....</i>	148
<i>KROUWA Stéphanie Tanoa &amp; KOUAKOU N'guessan Gwladys</i>	
<i>Language Variation in Contemporary American Literary Production: Case Study of Their Eyes were Watching God by Zora N. Hurston, and Of Mice and Men by John Steinbeck.....</i>	160
<i>Adama BAMBA</i>	

**L'inversion dans les constructions participiales : Fonctionnement et valeur à travers  
*Cahier d'un retour au pays natal* d'Aimé Césaire**

**BONY YAO CHARLES**, Enseignant-Chercheur  
Université Peleforo Gon Coulibaly Korhogo (Côte d'Ivoire)  
[bony.yao@yahoo.fr](mailto:bony.yao@yahoo.fr)

**RÉSUMÉ :**

L'ordre des mots fait partie des domaines privilégiés où peut s'exercer naturellement un choix du locuteur à condition toutefois qu'on s'exprime dans une langue où cet ordre n'est pas trop rigide. Cette caractérisation est la marque d'une organisation de la succession des mots dans l'unité phrastique. Bien plus, l'ordre n'indique pas le rôle essentiel du mot dans la phrase. Il s'agit, donc, d'une forme d'écriture que s'impose tout écrivain afin de véhiculer sa pensée. La place du mot, dans l'énoncé, est en adéquation avec le discours de celui-ci. Dans les créations littéraires, la manipulation ou l'agencement des mots ne répond souvent pas aux normes établies. On parle, à ce titre, d'inversion. Cette construction inhabituelle est perçue comme un bouleversement normal des mots, surtout dans les constructions participiales. C'est ce procédé que se sert Aimé Césaire pour marquer sa poésie dans son œuvre *Cahier d'un retour au pays natal*.

**MOTS-CLÉS :** *participe, inversion, morphologie, syntaxe, valeurs*

**ABSTRACT:**

Word order is one of the privileged areas where a choice of speaker can naturally be exercised provided, however, that one expresses oneself in a language where this order is not too rigid. This characterization is the mark of an organization of the succession of words in the sentence. Furthermore, the order does not indicate the essential role of the word in the sentence. It is, therefore, a form of writing that any writer imposes on himself in order to convey his thought. The place of the word, in the wording, is in line with its speech. In literary creations, the manipulation or arrangement of words often does not meet established standards. As such, we speak of inversion. This unusual construction is perceived as a normal upheaval of words, especially in participative constructions. It is this process that Aimé Césaire uses to mark his poetry in his work *Cahier d'un retour au pays natal*.

**KEYWORDS:** *participle, inversion, morphology, syntax, values*

## INTRODUCTION

Logée dans la catégorie des figures de construction ou figures des mots, selon P. Larousse (cité par J. P. Colignon et al, 1984 : 48) qui marquent l'ordre des mots, l'inversion est une forme d'écriture. Elle est une construction à travers laquelle on donne aux mots d'une phrase ou d'une proposition un ordre différent de l'ordre habituel, attendu ou considéré comme normal. Par extension, elle caractérise la manipulation de l'ordre naturel des mots. La place d'un mot permet parfois d'indiquer sa position syntaxique, l'intension rythmique et / ou expressive de la phrase. La plus connue dans la construction de la phrase est celle du sujet.

L'ordre progressif GN – GV subit ainsi des modifications qui ont pour effet de déplacer le sujet dans une position autre que celle qu'il occupe dans la phrase canonique. En français, le sujet précède le verbe. Cette organisation relève de l'ordre canonique comme l'un des repères pouvant conduire à la définition des catégories et des fonctions de chaque constituant de la phrase. L'inversion du sujet s'observe dans les pronoms personnels sujets, dans les noms et surtout dans les phrases interrogatives. Il s'opère donc par un détachement, une dislocation de l'item spécifique dans la chaîne phrastique.

De ce qui précède, on note que l'inversion renvoie à un ordre normatif qu'on bouleverse. Selon Irène Tamba-Mecz (1984 : 8) « l'inversion suppose, de nécessité, un arrangement typique que l'on détruit ou que l'on renverse. » Ce jugement de réversibilité entre les productions linguistiques trouve leur point d'ancrage dans les propositions participiales. En effet, pour M. Riegel et al (1994 : 856), « la proposition participiale est formée d'un participe présent ou passé et de son sujet, exprimé et distinct de celui de du verbe principal. » H.D. Béchade (1994 : 301) renchérit à ces termes que « la proposition participe ou participiale n'est introduite par aucun subordonnant et qu'elle doit avoir un sujet propre affecté au verbe qui fait son centre. » Plus loin, il ajoute que « le mode la caractérise est le participe [...] elle est séparée de la principale par une pause à l'oral marquée à l'écrit par une virgule. » Le choix de cette forme d'écriture est suffisamment présent dans *Cahier d'un retour au pays natal* pour lui concéder une réflexion.

Quelle est donc la particularité de cet usage dans cette création littéraire ? En d'autres termes, de quoi dénote l'inversion dans les constructions participiales qui constituent une marque d'écriture chez Césaire ? Pour répondre à cette question, nous faisons ressortir, à partir de la grammaire descriptive et énonciative, les aspects morphosyntaxiques du mode participe. Ensuite, nous mettons en évidence les valeurs expressives qui ressortent de l'inversion dans les propositions participiales.

## 1. LES ASPECTS MORPHOSYNTAXIQUES DU PARTICIPE

Le mode participe fait office de norme grammaticale. Cette sentence prend sa notoriété dans la définition que nous proposent ces théoriciens en rapport avec la norme. La norme est définie par M. Arrivé et al (1986 : 424) comme « un phénomène social qui s'appuie sur un jugement d'inégalité entre productions linguistiques, une façon d'isoler l'usage correct de ce qui est jugé relâché, incorrect, impur, fautif ou vulgaire ». À l'analyse, le participe s'arroge de cette ossature dans la grammaire française et se confond avec l'apprentissage de la langue française. Cet élément grammatical, malgré les bouleversements que subit la langue française, demeure dans la rigidité de sa morphosyntaxe telle que définie par les législateurs du bon usage. Le participe est une forme verbale comme l'infinitif et le gérondif. Cette forme nominale adjectivale du verbe contient les catégories de la personne, du nombre et, dans une large mesure, du temps à l'état implicite ou virtuelle. La catégorie morphologique de ce mode se reconnaît par le participe présent et le participe passé.

### 1.1 Revue littéraire

Le mode participe intéresse tous les puristes. Perçu comme un élément fondamental qui se confond avec l'histoire de la langue française, le participe occupe une place de choix dans les ouvrages de références. En effet, chaque auteur contribue à la valeur notionnelle de ce mode. M. Riegel et al (1994 : 512) présentent le participe comme « une forme nominale du verbe ». Pour H. D. Béchade (1994 : 190), « le participe a une double nature. Il est à la fois verbe et adjectif ». Quant à R.L. Wagner et al. (1991 : 247), « le participe se caractérise par son aspect simple et par son aspect composé » H. Huot (2001 : 134), par ailleurs, indique que « le français moderne connaît deux formes de participes, l'un dit présent, et l'autre dit passé. » Ces différents points de vue sur le participe montrent bien l'intérêt qu'il suscite auprès des théoriciens car il demeure une norme de clarté linguistique, un usage linguistique réglementé et socialement valorisé. Par ailleurs, le participe se particularise par ses propriétés morphologiques.

### 1.2 Propriétés morphologiques du participe

Connaitre un mot, c'est aussi connaître sa forme écrite et les variations qu'elle peut subir. Le participe, mode impersonnel du verbe ne déroge pas à cette maxime. À l'intérieur de ce mode, l'on dénote deux temps : le participe présent et le participe passé.

Le participe présent est logé dans la catégorie du verbe. La marque spécifique de ce temps est la désinence **-ant**. Il est, par ailleurs, invariable et il garde l'essentiel des propriétés du verbe. Le caractère syntaxique se présente ainsi : **radical du verbe + ant**. Nous le démontrons à partir de ces exemples :

(E1) : « - moi sur une route, enfant, **mâchant** une racine de canne à sucre » (p. 30)

(E2) : « des raclements d'ongles **cherchant** des gorges... » (p.39)

Les mots en gras, dans ces exemples, sont construits sur le modèle décrit un peu plus haut. Dans (E1), « mâchant » est détaché de son substantif « enfant » par la marque de la virgule. L'effet de la ponctuation constitue un écart entre le GN et le GV. En d'autres termes, le substantif n'est pas lié directement au reste de la phrase. Il y a, dans cette construction phrastique, une interruption de la chaîne. Le substantif- sujet ne se rapporte pas à la phrase-source ou encore à la phrase prédicative. Il est éloigné du mot auquel il se rapporte. Du point de vue sémantique, c'est l'enfant qui fait l'action de mâcher une racine de canne à sucre. L'item « mâchant » porte les propriétés d'un verbe. C'est un participe présent. Dans (E2) par contre, « cherchant » est lié directement au mot auquel il se rapporte. Il s'agit du groupe nominal « des raclements d'ongles ». Il n'y a guère aucune ambiguïté grammaticale dans cet énoncé. Comme l'indique la logique syntaxique, le GN se rapporte directement au GV. Sur ce principe, le mot « cherchant » marque l'action. Il indique ce que fait le GN. C'est le verbe de cette phrase conjugué au participe présent. Selon la syntaxe, les marques du nombre devraient affecter le participe présent. Ce qui n'est pas le cas. Le participe présent marque son invariabilité telle que mentionnée par l'Académie française en 1676. En cela, A. Frontier (1992 : 674) dira que « c'est le 3 juin 1679 que l'Académie décréta que le participe actif ne serait plus décliné. » La morphologie du participe a toujours conservé ses canons définis de codification et de fixation par les législateurs depuis le XVII<sup>e</sup> siècle. Dès lors on distinguera formellement le participe de l'adjectif verbal. Syntaxiquement et sémantiquement, les différences sont considérables entre ses deux catégories.

Le participe passé oscille entre deux catégories grammaticales, à savoir l'adjectif et le verbe. Pris comme adjectif, ce temps du verbe s'articule autour de sa forme simple dont la morphologie se particularise par ses désinences qui sont variables (~é, ~i, ~u, ~s, ~t). Dans ses attributs de verbe, il se constitue par le participe passé de forme simple précédé d'un verbe auxiliaire conjugué. L'appariement du participe passé et de l'auxiliaire donne naissance à la forme composée. Nous en indiquons quelques exemples :

(E3) : « Au bout du petit matin, cette ville plate (...) selon le suc de cette terre, **embarrassée, rognée, réduite**, en rupture de faune et de flore. » (p.9)

(E4) : « C'est là surtout que la mer déverse ses immondices, ses chats **morts** et ses chiens **crevés**. » (p.19)

Les mots marqués en gras, dans ces exemples, sont les caractéristiques du participe passé de forme simple. De cet usage, il arbore la fonction adjectivale. Dans sa construction, il est employé sans auxiliaire. Les participes passés en E3, (embarrassée, rognée et réduite) sont mis côte-à-côte. On parle, dans ce cas, de la juxtaposition du participe. Cette structuration se reconnaît par la présence de la virgule qui sépare les participes les uns des autres. En plus, ils ont en commun le groupe nominal « cette ville plate ». Dans cette combinaison, chaque élément conserve ou garde son statut d'autonomie. Il n'y a donc pas de chevauchement entre les constituants. Ces éléments conjoints entretiennent des rapports d'indépendance dans l'énoncé. Les participes passés (morts, crevés) ne sont pas différents des précédents du point de vue morphosyntaxique. Par ailleurs, dans leur agencement, ils sont liés directement à leurs substantifs (ses chats, ses chiens), d'une part et sont rattachés par un lien grammatical appelé coordonnant, d'autre part. La mise en relief du participe passé par le coordonnant « et » renforce l'idée du locuteur.

L'énumération à valeur d'addition permet de produire un sens unique. Se référant à l'usage du coordonnant, G. Kouassi (2007 : 137) dira que « la récurrence du **et** s'explique par le fait qu'il est utilisé soit comme élément de renforcement dans des sortes de liaisons thématiques (donc en tête de phrase ou de proposition) soit pour servir de marque de formule de solidarité dans une énonciation accumulative, soit pour introduire un renchérissement ; sans omettre les fois où il apparaît dans des assemblages inattendus par un rapprochement de termes au contenu plus ou moins divergent. » À partir de sa forme simple, on construit la forme composée. Elle se perçoit dans ces exemples :

(E5) : « Au bout du petit matin, (...) le suicidé **s'est étouffé** avec complicité de son hypoglosse en retournant sa langue pour l'avaler ; » (p.11)

(E6) : « Au bout du petit matin, (...) que l'on **a bâillonné** au bord de son éclatement sanguinaire, en quête d'une ignition qui se dérobe et se méconnaît. » (p.11)

En observant E5 et E6, les participes passés (étouffé / bâillonné) sont associés à une catégorie grammaticale appelée auxiliaire. Selon M. Arrivé et al (1986 : 90), « les auxiliaires sont ceux des verbes qui, indépendamment de leur emploi lexical propre, sont en outre utilisés pour construire les formes composées de la conjugaison. » Pour J.C. Chevalier et al (1968 : 296), « avoir et être sont des auxiliaires purs » car ils perdent toute valeur sémantique pour fournir des formes composées entièrement grammaticalisées. La syntaxe de la forme composée se présente de la manière suivante : **auxiliaire (avoir ou être conjugué) + participe passé**. Dans ce canon, l'auxiliaire est lié directement au participe passé. La pratique donne : a + bâillonné... a bâillonné / s'est + étouffé.....s'est étouffé.

Le participe passé, en général, se distingue par ses formes, tantôt simple, tantôt composée. La forme simple se caractérise par l'informativité de ses désinences et a une valeur

adjective. La forme composée, quant à elle, fait appel dans sa construction à l'auxiliaire (avoir ou être). Elle a la valeur verbale.

À l'analyse, le participe se définit comme la forme nominale-adjective du verbe. Ses propriétés morphologiques n'ont pas varié. On note que le participe présent identifié par sa désinence *-ant* est invariable du fait de son statut verbal. Le participe passé, l'autre temps du participe, indique une invariabilité flexionnelle (*-e, -i, -s, -u, -t.*), ensuite une diversité de formes (simple- composée). Bien des fois, la place du participe subit des bouleversements dans l'ordre logique. Cette modification de l'ordre canonique des mots, appelée inversion, s'observe dans les constructions participiales. Dans *Cahier d'un retour au pays natal*, l'inversion dans les constructions participiales sert de levier à l'auteur pour véhiculer sa pensée. Il importe d'indiquer le fonctionnement qui ressort de cet usage.

## 2. LE FONCTIONNEMENT DE L'INVERSION DANS LES CONSTRUCTIONS PARTICIPIALES

Le français offre d'innombrables ressources que tout usager utilise à profusion et que les écrivains ne cessent d'exploiter en les multipliant à leur tour. Par ailleurs, il convient donc de veiller à l'ordre des mots et des propositions, de telle sorte que tout en renouvelant les tournures afin d'éviter la monotonie la clarté jaillisse de chaque phrase et l'harmonie de chaque période. La rigueur grammaticale doit être de mise afin d'éviter toutes sortes d'ambiguïtés. Dans cet ordre, l'inversion, dans la langue française, constitue un sésame au regard des puristes en ce sens que l'on arrive à se demander si son emploi n'est pas solidaire des objectifs du locuteur, de son authenticité. Elle réside, en effet, dans le non-respect de l'ordre des mots, ou l'ordre des propositions, tel que l'exige le rang attribué dans la syntaxe. J. Dubois et al (2002 : 257) définissent l'inversion comme « le phénomène linguistique par lequel on substitue à un ordre attendu, habituel ou considéré comme normal, un autre ordre. » L'inversion se présente, donc, comme une construction dans laquelle les mots de la phrase sont rangés dans un ordre inhabituel ou anormal et fait l'objet du blâme des puristes de la langue. En cela, J. Tamine-Gardes (2011:104) la considère comme « une figure de construction qui consiste dans une modification de l'ordre canonique des mots. » Ce procédé influe sur la syntaxe, bien plus à l'organisation générale de la phrase qu'à la place des mots entre eux et à leurs rapports avec la structure globale de l'énoncé. Pour ceux-ci, cet ordre doit toujours être direct et nécessairement clair.

La phrase française est, en effet, respectueuse d'un ordre qui fonde selon les repères ou les emplacements, les fonctions de ses constituants et son sens. R. L. Wagner et al. (1991 : 543) renchérissent que « dans une phrase, l'ordre normal des éléments et des termes est celui que l'on suit ordinairement quand aucune raison particulière (affective ou expressive) ne



conduit à l'intervertir. » On retient que cette modification de l'ordre strict rompt la monotonie d'un texte. Il est à noter que cette construction est coutumière de l'usage poétique et est tributaire dans les phrases interrogatives ou emphatiques. Comment se présente l'inversion dans les constructions participiales chez Césaire ?

## 2.1 L'inversion par la morphologie

L'inversion morphologique se détermine, selon M.G.B. Irié (2015 : 119) par les implications ou modifications morphologiques qui résultent d'un ordre inhabituel dans la structure de la phrase. Elle concerne l'ensemble des facteurs générateurs de variations morphologiques portant sur le genre, le nombre, la personne, l'aspect, le mode... Nous en observons à partir de ces exemples :

(E7) : « Nous, **soûlés** à crever de roulis, de risées, de brume humée ! » (p.39)

(E8) : « Elle avait creusé l'orbite, l'**avait fardée** d'un fard de poussière et de chassie mêlées. » (p.41)

(E9) : « Et la voix prononce que l'Europe nous **a** pendant des siècles **gavés** de mensonges et **gonflés** de pestilences. » (p.57)

Les mots en gras indiquent le phénomène grammatical de l'accord des constituants de la phrase, surtout ce qui concerne l'accord du participe passé. Dans (E7), le pronom personnel sujet (nous) est marqué en début de phrase et séparé des autres constituants de la phrase par la virgule. Nous notons dans cette construction l'omission de l'auxiliaire (être) qui en principe est un marquage de l'inflexion des catégories morphologiques dans l'accord du participe passé. Il n'y a donc pas de lien entre le pronom (nom) et le participe passé (soûlés). Cependant le pronom personnel (nous) affecte ses traits au participe passé (soûlés) qui sont le masculin-pluriel. S'agissant du participe passé (fardée), l'accord est indiqué par le pronom personnel complément (l) qui joue le rôle de complément d'objet direct et qui est placé avant le participe. Le transfert des catégories morphologiques du pronom personnel est lié à sa position par rapport au participe passé (fardée). Il est défini par F. Brunot (1967 : 468) comme « la consécration de la règle de position. » Ici, le pronom personnel complément (l) est placé avant le participe passé (fardée). J. C. Chevalier et al. (1954 : 386) diront que, selon l'ordre des mots, « la place que le complément d'objet direct occupe par rapport par rapport au participe passé commande les variations de celui-ci. » Plus loin, ils ajoutent que « si le complément d'objet direct est placé avant le verbe, le participe passé s'accorde avec lui en genre et en nombre. » Comme le précédent, les participes passés (gavés / gonflés) sont accordés en fonction de la place qu'occupe le pronom personnel complément (**nous**). Ce pronom est un

complément d'objet direct. Il est aussi antéposé au verbe. Sur ce principe, les caractères désinentiels de ce pronom sont attribués aux participes passés.

On retient que l'inversion par la morphologie est liée à la position qu'occupe le complément d'objet direct. En français, le sujet précède le verbe et se matérialise par la syntaxe **S VC**. La position du dernier constituant est déterminante dans l'accord du participe passé. L'inversion peut se faire à partir de la syntaxe.

## 2.2. L'inversion par la syntaxe

Comme son nom l'indique, la syntaxe est l'étude des relations entre les mots dans la phrase, c'est-à-dire qu'elle prend en compte les rapports entre les syntagmes constituant la phrase, les membres de ces syntagmes et même les liens qu'entretiennent les phrases dans le discours. Pour H. Béchade (1993 : 110) « la phrase française est une organisation où les mots ou groupe de mots occupent une place précise selon des règles strictes. Il s'agit, en effet, de l'organisation de deux unités : le groupe sujet et le groupe verbal. » Mais cet ordre est souvent modifié pour des raisons qui tiennent soit pour des contraintes syntaxiques propres à certaines constructions ; soit à des besoins stylistiques, effectifs ou esthétiques. Or en langue française et notamment dans sa grammaire, la fonction des mots est généralement reconnue par la place occupée par ces mots dans la phrase. Dans ces phrases, il s'opère l'inversion par la syntaxe telle que le stipulent ces exemples :

(E10) : « **Arrivée** au sommet de son ascension, la joie crève comme un nuage. » (p.16)

(E11) : « Et le lit des planches d'où **s'est levée** ma race, tout entière ma race de ce lit de planches, avec ses pattes de caisses de Kérosine... » (p.18)

(E12) : « mais ils s'abandonnent, **saisis**, à l'essence de toute chose (p.47)

Le participe passé (arrivée), dans E10, est placé en début de phrase. Dans cette construction phrastique, on parle de détachement du terme marqué par l'emploi de la virgule. Cependant, il entretient une relation de coréférence avec le sujet de la phrase (la joie) et qui forme une prédication seconde dont la tâche est de fournir une information supplémentaire. Mobile dans la phrase, le participe est, ici, une apposition au sujet de la principale. En d'autres termes, il n'a pas de sujet propre et partage celui de la principale (la joie). Parlant du paradigme de conjugaison (s'est levée) dans E11, l'on note une modification de l'ordre : Verbe + sujet. La forme composée du participe (s'est levée) à statut verbal est mis avant le sujet (ma race). Cette disposition des syntagmes est contraire à la norme grammaticale comme l'exigent les puristes. En réalité, la construction syntaxique recommande que le sujet précède le verbe matérialisé de la manière suivante : S + V. Il y a donc une désorganisation syntaxique dans la combinaison des syntagmes qui bouleverse l'ordre canonique. En observant le participe passé

(saisis) dans E12, il est inséré à l'intérieur de la phrase par le double emploi de la virgule. Comme dans E10, il constitue un cas particulier de la construction. Il a pour référent le pronom personnel sujet (il) et a une valeur caractérisante. De ce fait, il fonctionne comme un adjectif qualificatif. R. L. Wagner et al (1991 : 36) disent que « d'une manière générale, un adjectif épithète tend à se placer après le substantif auquel il se rapporte. » L'ordre normal se schématise ainsi : substantif + adjectif épithète. Il forme le syntagme nominal. Le participe passé (saisis) logé dans la catégorie de l'adjectif est éloigné de son support dans la phrase. Il y a donc une inversion syntaxique dans le SN.

On retient que l'inversion apparaît d'une part dans la morphologie et d'autre part dans la syntaxe du participe passé. Concernant la morphologie, la position du complément d'objet direct influe sur les inflexions désinentielles dans les accords du participe. Quant à la syntaxe, il s'agit de la position du participe passé avec son référent. Par ailleurs, il contribue à la cohérence du discours tout en évitant certaines lourdeurs syntaxiques et les répétitions inutiles. La langue française est, en effet, respectueuse d'un ordre qui fonde selon les repères ou les emplacements, les fonctions de ses constituants et son sens. Si tel est le cas, que révèle l'inversion dans les constructions participiales qui constitue un usage que fait Aimé Césaire dans son œuvre ?

### **3. VALEURS EXPRESSIVES DE L'INVERSION DANS LES CONSTRUCTIONS PARTICIPIALES**

T. Todorov (1968 : 19) écrit que « l'œuvre littéraire est l'expression de quelque chose et le but de l'étude est d'atteindre ce quelque chose à travers le code poétique. » Il y a donc de l'intérêt dans l'analyse d'une unité linguistique. En d'autres termes, il y a de la valeur. Présenté comme un terme technique, la valeur oscille dans le cadre de signification, surtout dans le domaine grammatical et comme effet produit sur les unités linguistiques par leur délimitation réciproque. Pour J. Dubois et al (2002 : 503), « on appelle valeur linguistique le sens d'une unité définie par des positions relatives de cette unité à l'intérieur du système linguistique. » Plus loin, ils prennent le soin de dire que « la valeur s'oppose à la signification définie par référence au monde matériel (à la substance) ». M. Riegel et al (1994 : 8) optent pour la notion saussurienne. Pour eux, « la valeur d'une forme linguistique s'identifie à un réseau d'oppositions et de contrastes à interpréter progressivement pour déterminer l'appartenance catégorielle de cette forme et son (ou ses) contenu(s) sémantique(s). Elle permet notamment de structurer les catégories lexicales et grammaticales en micro-systèmes (ou paradigmes) dont les éléments s'opposent sur la base d'une propriété commune. »

Selon M.B.G. Irié (2015 : 221), « le dérangement généré par l'inversion est presque toujours motivé, au moins efficient, et laisse supposer que son usage dans la langue française n'est pas vain et est lié à la fonction que lui assigne l'utilisateur ». En se fondant sur ce point de

vue, l'on peut dire qu'il y a de l'intérêt dans cet usage. En effet, la récurrence de cette écriture dont se sert Césaire est un facteur signifiant relatif aux affres de la colonisation des peuples noirs.

### 3.1 L'inversion, expression de passivité coupable des antillais

Césaire est meurtri par la misère qui frappe le peuple antillais. Déboussolé de toute part, ce peuple se réfugie dans de fausses promesses que leur servent les hommes politiques, et peut-être des autorités religieuses. Il les accuse de porter malheur à leur peuple. Le combat qu'il mène contribue à redorer l'image des antillais en faisant tomber le masque de ces rongeurs sans foi ni loi qui désolent la vie des habitants de l'île. La déchéance que Césaire observe dans la vie des antillais n'est que la résultante de la perfidie des colons et de leurs collaborateurs qui sèment la désolation du peuple antillais. L'expression de cette indignation se fait à partir de l'inversion par la syntaxe. Nous en donnons quelques exemples :

(E13) : « Puis je me tournai vers des paradis pour lui et le siens **perdus**, plus calme que la face d'une femme qui ment, ... » (p. 7)

(E14) : « ...et l'on boit et l'on crie et l'on chante comme dans un rêve, et l'on somnole aussi comme dans un rêve avec des paupières en pétales de rose, et le jour vient **velouté** comme une sapotille, et l'odeur de purin des cacaoyers... » (p. 16)

(E15) : « Et mon âme est couchée. Comme cette ville dans la crasse et dans la boue **couchée**. » (p. 41)

(E16) : « Et ni l'allégresse des voiles gonflées comme une poche de doublon **rebondie**, ni les tours joués à la sottise dangereuse des frégates policières ne l'empêchent d'entendre la menace de ses grondements intestins. » (p. 61)

Dans ces fragments de phrases, l'on note l'inversion par la syntaxe à partir des mots mis en gras. Ces mots marqués sont des participes passés. L'inversion se pose comme un symbole qui marque la dénonciation. L'auteur constate l'avilissement de son peuple qui s'est détourné des valeurs cardinales sociétales. Il ne comprend pas un tel déséquilibre. En cela, il représente la dégénérescence par la déconstruction canonique des constituants grammaticaux.

Dans les canons syntaxiques du SN (syntagme nominal), le nominal et le modificateur sont intimement liés. A. Frontier (1997 : 201), sur la question de la place de l'adjectif affirme que « la place normale de l'adjectif épithète est après son support nominal. » Selon R. Wagner et *al.* (1991 : 152), « d'une manière générale un adjectif épithète tend à se placer après le substantif auquel il se rapporte. En regard de l'ordre normal substantif – adjectif épithète, l'ordre inverse Adjectif épithète- substantif est toujours motivé. »

De ce qui suit, la position de l'adjectif en rapport au substantif peut être avant ou après celui-ci. Le schéma se présente de la manière suivante : **SN..... N + adj** ou **SN.....adj + N**. Cette mobilité du modificateur dans la constitution du syntagme relève de la sensibilité de l'usager. Il y a donc une liberté dont jouit le locuteur. Les participes passés pris comme adjectif qualificatif (perdus-velouté-rebondie) sont détachés de leurs supports respectifs (paradis-jour-poche). Les adjectifs ayant une valeur caractérisante n'influent pas directement sur le substantif auquel il se rapporte. L'écriture devrait être : « des paradis perdus », « le jour velouté », « une poche rebondie », « cette ville couchée ». Cet écart syntaxique montre bien la passivité des antillais. Ils sont carrément coupés des réalités de leur environnement.

L'éloignement du participe-adjectif au substantif indique que les antillais ne sont pas impliqués dans la gestion quotidienne qui rythme leur cité. Ils tombent dans une résignation en silence. L'inversion par la syntaxe qui s'opère par le détachement du participe-adjectif est la preuve du musèlement des antillais par les colons. Le bouleversement de cet ordre est un marqueur d'humiliation. L'expression de la désarticulation de la structure canonique qui transparait dans ces exemples expose la dysharmonie des insulaires. Césaire interpelle donc ses compatriotes à sortir de ce carcan que leur impose le colonisateur, à renouer avec la confiance en soi. C'est par cet effort personnel que les antillais retrouveront leur prospérité et leur dignité. Bien plus, ils renoueront avec leurs valeurs ancestrales.

Au demeurant, Césaire met l'accent sur la dislocation des constituants syntagmatiques pour marquer le caractère passif des antillais. Par l'écartement du participe-adjectif des substantifs, il invite les insulaires à une prise de conscience à renouer avec les valeurs cardinales expression de leur autonomie. Cette inertie décrite par Césaire au sujet des antillais à travers l'inversion du participe-adjectif est une mise en relief de la responsabilité des colons face à leur fausse promesse. Il leur recommande plus d'engagement dans le combat de la décolonisation.

### **3.2 L'inversion, expression de l'engagement**

Césaire se rebelle contre les européens. Il est offusqué par l'attitude désobligeante que ces derniers ont à l'endroit de son peuple. Pour lui, aucune race ne possède le monopole de la beauté, de l'intelligence, de la force. Les maux comme l'humiliation, l'acculturation plombent l'extériorisation des antillais qui sont toujours sous l'emprise des colons. Il interpelle donc sa race à un sursaut afin qu'elle se démarque des griffes de l'opresseur pour exprimer son autonomie. En cela, il convoque l'inversion par la syntaxe pour étayer sa pensée. Ces exemples illustrent cette situation :

(E17) : « Et ni l'instituteur dans sa classe, ni le prêtre au catéchisme ne pourront tirer un mot de ce négrillon somnolent, malgré leur manière si énergétique à tous deux de

tambouriner son crâne tondu, car c'est dans les marais de la faim que **s'est enlisée** sa voix d'inanition... » (p.11)

(E18) : « Et le lit de planches d'où **s'est levée** ma race, tout entière ma race de ce lit de planches, avec ses pattes de caisses de Kérosine, comme s'il avait l'éléphantiasis le lit... » (p.18)

(E19) : « Sur leurs rives ne **sont pas étendus** des pagnes de femmes. » (p.35)

Les mots en gras sont la forme composée du participe passé. Ils ont une valeur verbale. Ces paradigmes de conjugaisons (ils sont conjugués au passé composé) constituent le siège du procès. Dans leur disposition dans la phrase, ils précèdent le sujet. Cette présentation se schématise ainsi : **V + S**, contrairement à la forme canonique **S + V**. La réécriture donnerait :

(E17a) « ...c'est dans les marais que sa voix d'inanition **s'est enlisée** »

(E18b) : « Et le lit de planches d'où **ma race s'est levée** »

(E19c) : « Sur leurs rives **des pagnes de femmes ne sont pas étendus** »

Au regard de cette réécriture, l'on note un bouleversement de l'ordre des constituants de la phrase. P. Imbs (1968 : 9) nous apprend que « la phrase est le cadre linguistique dans lequel nous exprimons une situation, ou plus exactement ce que notre esprit discerne et retient d'une situation, c'est-à-dire en fin de compte ce qui l'y intéresse. » De fait, la phrase doit respecter l'architecture imposée par les puristes de la langue française.

Il en résulte que l'ordre canonique est : **Sujet + Verbe + Complément**. Mais cet ordre est modifié. Le verbe est en position frontale c'est-à-dire placé avant le sujet. Cette place inhabituelle que recommande Césaire consiste à indiquer un modèle de vie aux antillais. En inversant l'ordre normal des choses, il rompt avec les pratiques qu'impose le colon à savoir l'assujettissement, la soumission, la duperie. C'est un refus d'être sous la domination de l'opresseur. L'auteur engage ses compatriotes à se détourner de la servitude afin qu'ils prennent en main leur propre destin. En se démarquant des principes normatifs, Césaire fustige l'aliénation et la soumission des nègres. En cela, il demande un retour aux sources, un retour aux valeurs ancestrales, expression de la valorisation de la culture nègre. Pour lui, il est inconcevable que les antillais continuent de subir les affres de la colonisation, les caprices du colon. Ainsi, en refusant d'être sous l'emprise de ces vautours, en sortant des griffes de ces tyrans, ils pourront revenir à leurs pratiques, à une vie sociale où la liberté et le bonheur baigneront dans leur quotidien. De ce fait, ils retrouveront un équilibre, une harmonie et une cohésion, source de bonheur et de paix.

On en déduit donc que la position frontale du verbe dans les constructions est un signe de rupture avec les pratiques qu'impose le colon aux antillais. Ces derniers ne veulent plus être sous la domination d'aucune puissance. Ce revirement est lié à une prise de conscience de leur existence. Césaire, en opérant ce choix d'écriture, incite ses compatriotes à être le maître de leurs actions en renouant avec leur culture ancestrale, seul moyen d'envisager un avenir en rapport avec leurs ressources matérielles et spirituelles.

## CONCLUSION

L'inversion est une construction dans laquelle les mots des phrases sont rangés dans un ordre inhabituel ou anormal et fait l'objet de blâme des puristes de la langue française. Elle fait partie des figures de construction et se caractérise comme l'expression de la désarticulation des éléments de la phrase. Le désordre des mots constitue une particularité dans la création littéraire. Dans les propositions participiales, elle se manifeste par la morphologie et par la syntaxe. . Fort utilisée en poésie, l'inversion est recommandée lorsqu'elle interrompt l'uniformité du discours, lorsqu'elle produit force et harmonie. Ce bouleversement de l'ordre canonique est un marquage dont se sert Césaire pour fustiger le scandale orchestré par les colons sur le peuple antillais. Sur ce modèle de déconstruction, il exprime d'une part la passivité coupable des antillais qui se sont laissés endormis par des doctrines fallacieuses rythmées de perfidie et de duperie, d'autre part, il recommande un engagement ferme des antillais en affichant leur autonomie vis-à-vis des colons.

## RÉFÉRENCES

- ARRIVÉ, Michel., et al. 1986. *La Grammaire d'Aujourd'hui, Guide Alphabétique de Linguistique Française*. Paris, Flammarion.
- BÉCHADE, Hervé. D. 1993. *Syntaxe du Français Moderne et Contemporain*. Paris, Puf.
- BÉCHADE, Hervé-D. 1994. *Grammaire Française*. Paris, Puf.
- BRUNOT, Ferdinand. 1967. *Histoire de la Langue Française, Des Origines à Nos Jours*. Le XVI<sup>e</sup> siècle, tome 2, Paris, Armand Colin.
- COLIGNON, J.P et al. 1984. *La pratique du Style, Simplicité, Précision, Harmonie*. 2<sup>e</sup> édition, Paris-Gembloux, Editions Duculot.
- CÉSAIRE, Aimé. 1983. *Cahier d'un Retour au Pays Natal*. Dakar, Présence Africaine.
- CHEVALIER, Jean-Claude. et al. 1964. *Grammaire Larousse du Français Contemporain*. Paris, Larousse.
- DUBOIS, Jean et al. 2002. *Dictionnaire de Linguistique*. Paris, Larousse.
- FRONTIER, Alain. 1997. *Grammaire du Français*. Paris, Belin.
- HUOT, Hélène. 2001. *Morphologie, Forme et Sens des Mots du Français*. Paris, Armand Colin.
- IMBS, Paul. 1968. *L'emploi des Temps Verbaux en Français Moderne ; Essai de Grammaire Descriptive*. Paris, Librairie C. Klincksiek.
- IRIÉ-BI, Gohy. Mathias. 2015. *Alchimie dans L'inversion dans la Littérature Orale, Pour une Economie Linguistique du Genre Poétique Didiga*. Abidjan, Les Editions du CERAP.
- KOUASSI, Germain. 2007. *Le Phénomène de l'Appropriation Linguistique et Esthétique en Littérature Africaine de Langue Française. Le Cas des Ecrivains Ivoiriens : Dadié, Kourouma et Adiaffi*. Paris, Editions Publibook.
- TAMBA-Mecz, Irène. 1984. *Un fantasme Terminologique : Inversion du Sujet... Grammatical, Information Grammaticale*. Persée, pp. 8-16.
- TAMINE-Gardes, Joelle et al. 2011. *Dictionnaire de Critique Littéraire*. 4<sup>e</sup> édition revue et argumentée. Paris, Armand Colin.
- TODOROV, Tzvetan. 1968. *Qu'est-ce que le structuralisme, 2. Poétique*. Paris, éditions du Seuil.
- RIEGEL, Martin, et al. 1994. *Grammaire méthodique du français*. Paris, Puf.
- WAGNER, Robert Léon, et al. 1991. *Grammaire du français classique et moderne*. Paris, Hachette Université.